

DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX

FICHE

« BONUS POUR L'UTILISATION DE « BOIS DES TERRITOIRES DU MASSIF CENTRAL » A ANNEXER AU DOSSIER DE DEMANDE DE FINANCEMENT DETR »

La présente fiche est destinée aux projets qui font l'objet d'une demande de financement au titre de la DETR et qui nécessitent, pour leur réalisation, la passation de marchés publics, afin d'identifier ceux qui prévoient l'utilisation de « Bois des Territoires du Massif Central » ou équivalent.

La certification « Bois des Territoires du Massif Central » est une garantie de traçabilité des produits bois, d'approvisionnement et de transformation locaux, de qualité et de conformité des bois mis en œuvre. L'utilisation du bois des territoires du Massif central certifié répond donc aux enjeux de valorisation du bois d'œuvre et de gestion durable de la forêt du territoire, de création d'emplois et de diversification économique des départements du Massif central.

Le préfet de la Haute-Vienne tiendra compte des éléments contenus dans cette fiche, s'ils sont suffisamment précis, pour attribuer une bonification de 10% sur les lots bois faisant mention de la marque de certification « Bois des Territoires du Massif central » ou équivalent.

Description du projet :

Précisez notamment, dans cette partie, dans quelles conditions est prévue l'utilisation de « Bois des Territoires du Massif Central » : pour quels lots, pour quels ouvrages, à quelle hauteur par rapport au coût total du projet etc...

A noter que l'association des COMMUNES FORESTIERES est en mesure d'accompagner les collectivités publiques du département de la Haute-Vienne pour attester que l'opération, objet de la demande de financement DETR, est réalisable en « Bois des Territoires du Massif Central » ou équivalent (faisabilité technique) et pour apporter aide et conseils sur la manière de tenir l'objectif de la certification au cours des différentes étapes de la réalisation du projet, en préconisant une méthode à suivre à cette fin.

Adresse : SAFRAN - 2 avenue Georges Guingouin – 87017 PANAZOL

Responsable : Mme Hélène DEHOUCK, chargée de mission bois construction et démarches territoriales

Email : helene.dehouck@communesforestieres.org

Tel : 06 68 02 99 01